

**Rapport d'observation sur les conditions de vie
sur le squat du 5 étoiles,
suite à l'enquête menée le 17 octobre 2018.
Etude finalisée le 29 octobre 2018**

Table des matières

1. Point méthodologique	2
2. Etat des lieux du site	3
3. Synthèse	7
4. Statut des personnes présentes sur le site	8
Nationalités.....	8
Ages et genre.....	9
Périodes d'arrivées.....	10
Situations administratives.....	11
5. Dispositifs sanitaires existants	13
Eau potable.....	13
Lessive.....	13
Toilettes.....	14
Douches.....	16
<i>Carte des lieux d'accueil</i>	17
Repas.....	18
6. Santé	19
7. Demande d'hébergement	20
8. Conclusion	21

1. Point méthodologique

Ce rapport est le résultat d'une enquête par questionnaires réalisée sur le squat du 25 rue Jean Jaurès, également appelé le 5 étoiles, le jeudi 18 octobre 2018 entre 9h à 11h45. Lors de ce passage, 79 questionnaires ont été remplis par des membres de la Cimade en entretien avec des habitants du site. 9 personnes ont fait le tour des différents espaces de vie pour obtenir un échantillon de population le plus représentatif possible.

Les entretiens ont été réalisés principalement en français et en anglais. Quand cela a été nécessaire (en particulier pour les personnes originaires d'Afghanistan ou pour une personne albanaise), des habitants du site ont traduit les questions et réponses. Les questionnaires étaient anonymes. Les données des questionnaires ont ensuite été saisies dans un tableau et croisées pour analyse. Ces résultats sont mis en perspective avec des données qualitatives (observations faites par les enquêteurs et retours de nos permanences juridiques, témoignages de bénévoles du collectif des Olieux, remarques formulées par les habitants, échanges avec les accueils de jour contactés) et relatives aux éléments objectifs dont on dispose : installations du site, nombre de douches des accueils de jour, distributions des repas, etc.

La démarche motivant cette étude était d'obtenir un aperçu de la situation du squat du 5 étoiles.

Nous n'avons pu toucher tout le monde, le nombre de personnes présentes sur le squat étant estimé entre 150 et 200.

A l'heure où l'enquête a commencé (9h), des personnes, manifestement des mineurs, étaient en train de quitter les lieux. D'autres étaient certainement déjà parties rejoindre les accueils de jours ou leurs établissements scolaires en cas de scolarisation.

Les personnes se sont réveillées au fur et à mesure de la matinée. Bien qu'il puisse être intrusif d'interroger les habitants au réveil, leur accueil fut très courtois : une fois repérés comme étant de la Cimade pour les besoins d'une enquête sur les conditions de vie au squat, le bouche à oreilles a fait que certains habitants se sont présentés spontanément pour répondre à nos questions.

Une information sur notre venue avait préalablement été faite le dimanche précédent lors de l'assemblée générale des habitants du site et le collectif des Olieux, où l'un de nos bénévoles a pu présenter l'action que nous allions mener.

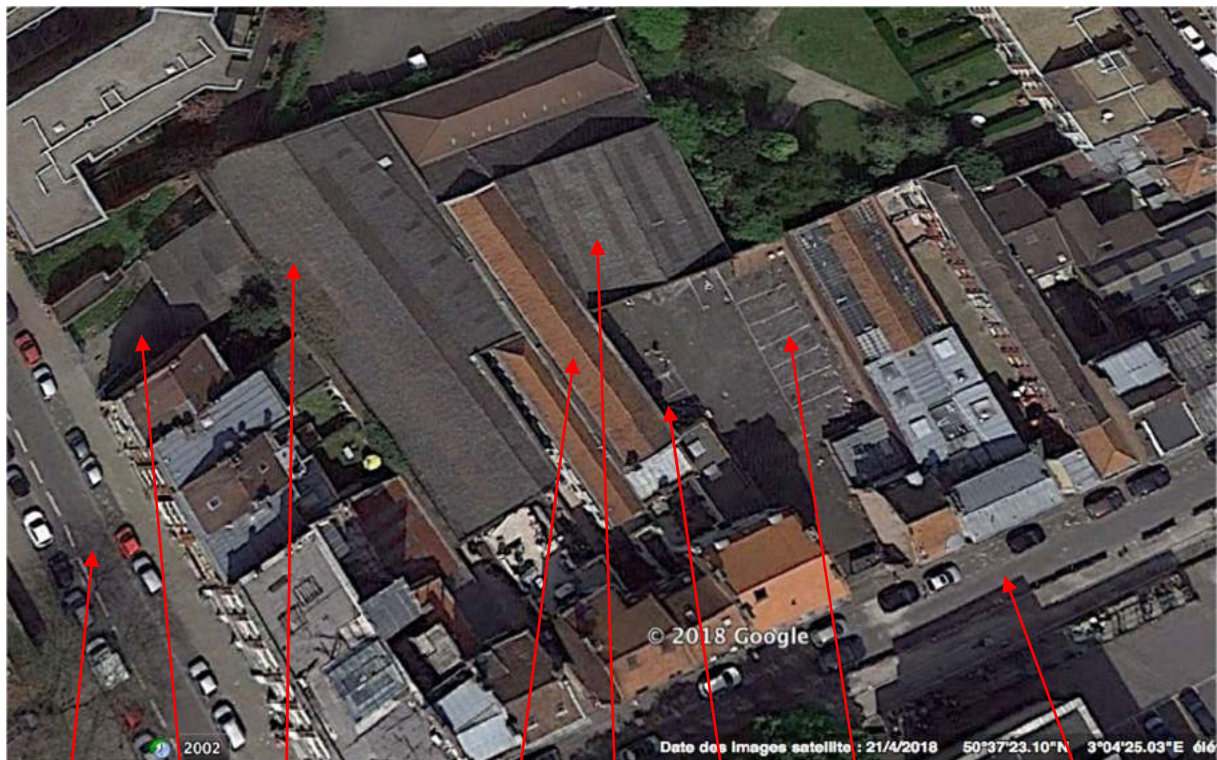
Les habitants du site ont, dans la très grande majorité, adhéré à la démarche. Une seule personne n'a pas voulu participer à l'enquête, estimant avoir déjà été approché par un grand nombre d'acteurs sans que cela débouche sur une amélioration de la situation. Une autre, ayant répondu aux questions sur l'accès aux droits fondamentaux, n'a pas souhaité donner sa nationalité, son âge et ses date d'arrivée en France et sur le squat, une troisième n'a pas voulu préciser sa situation administrative.

A notre départ, de nombreuses personnes étaient encore endormies (il est ressorti des témoignages une difficulté de dormir la nuit en raison du bruit ou de la peur de se faire agresser) et il nous a semblé déplacé de leur demander de se lever pour répondre à nos questions.

2. Etat des lieux du site

Le squat a été ouvert en novembre 2017, à la suite de l'évacuation le 24 octobre 2017 des personnes installées sur le site de l'ancienne gare Saint-Sauveur.

Il se situe dans les locaux de l'ancien entrepôt DTN dans le quartier Moulins, avec en théorie deux accès, l'un par la rue de Valenciennes, l'autre par la rue Jean Jaurès. La grille côté rue de Valenciennes étant fermée, l'entrée sur le squat se fait par la rue Jean Jaurès.



Rue Jean Jaurès

Cour d'accès

Hangar 1

Bâtiment latéral

Hangar 2

Point d'eau

Cour

Rue de Valenciennes

L'accès rue Jean Jaurès représente l'ancienne zone de chargement / déchargement de l'entreprise. A gauche se trouvent des conteneurs à ordures ménagères¹. A droite, le long du mur, sont entreposés des aliments déposés par les bénévoles ou des associations. Le jour de l'enquête, on identifie des salades et des potirons coupés en quart, du pain.



¹ Faute de sacs sur le site, le tri n'est pas fait par les habitants. Le nombre de conteneurs ne serait par ailleurs pas suffisant d'après les témoignages recueillis.

Une fois traversée cette première cour, l'accès vers l'intérieur se fait par le quai de débarquement. Il n'y a pas de rampe d'accès ou d'escalier : des caisses ou restes de palettes servent de marches qui s'avèrent assez peu solides.

Une fois passées ces « marches », on entre dans un très grand entrepôt (plusieurs centaines de mètres carrés) complètement vide à l'exception, à main droite, de quatre installations de taseaux et tissus faisant office pour deux d'entre elles de WC, et pour les deux autres de lieux pour se laver. Il n'a pas été repéré d'évacuation ou d'accès au tout à l'égout, ce qui explique l'odeur saisissante et particulièrement nauséabonde de ce hangar.

Hangar 1



Une fois passé ce premier hangar, on arrive dans un second hall. Dans celui-ci, plusieurs ilots de tentes servent d'abri aux habitants. Cela étant, certaines personnes dorment sur des matelas à même le sol.

Hangar 2



Deux préfabriqués sont présents dans ce second hall. Si l'un est fermé au moment de l'enquête, l'autre sert de chambre. On note la présence d'affichages, notamment des informations utiles comme les horaires de distribution de repas au « Parc rouge » (le Parc Jean-Baptiste Lebas situé à environ 200 mètres de là).

Ce second hall donne accès à une cour ainsi qu'à un bâtiment latéral. Les fenêtres du hangar donnant sur la cour sont brisées : le hall n'est pas isolé de l'extérieur. Dans la cour, des cordes ont été tendues pour faire sécher le linge. Quelques tables et chaises (essentiellement du mobilier scolaire) sont disposées dans la cour.

Vers la cour



Point d'eau



Cour

Sur la droite, une porte donne au bâtiment latéral : c'est là que se situe le seul point d'eau du site, rétabli le 20 juillet 2018 suite à une interpellation inter associative auprès de Partenord (l'eau avait été coupée en janvier 2018). Les habitants s'alimentent en eau via un tuyau d'arrosage. Certains habitants viennent remplir des seaux ou des bidons d'eau pour leur toilette, leur lessive ou leur consommation d'eau. Il n'y a pas d'évier : lorsque les habitants se lavent des dents à même le tuyau, l'eau usée se déverse dans la cour.

Des personnes tiennent à nous montrer leur lieu de couchage : dans le bâtiment latéral, certaines personnes dorment sous l'escalier montant à l'étage. L'étage, anciennement des bureaux, sert de dortoir où les matelas collés les uns aux autres, sont posés sur le sol. De nombreuses fenêtres sont abimées ou manquantes. Des cartons ou bouts de contreplaqués couvrent très partiellement les fenêtres pour l'isolation.

Des habitants nous signalent une nouvelle fenêtre cassée au cours des derniers jours et la dangerosité des installations électriques, en particulier au 1er étage du bâtiment latéral : fils dénudés, circuits électriques surchargés par l'utilisation de quelques plaques chauffantes, etc. Des brûlures par électrocution en juillet dernier nous ont été rapportées.

1^{er} étage du bâtiment latéral



Au rez-de-chaussée de ce bâtiment latéral, à droite du point d'eau, on retrouve des tentes, des canapés et un lit de camp.

rdc du bâtiment latéral



L'enquête débute dans la cour d'accès auprès des personnes qui ont le temps de s'arrêter pour répondre à nos questions. Elle se déroule ensuite à l'intérieur des locaux et dans la cour arrière, au moment où beaucoup d'habitants sont en train de se lever : cela a notamment permis d'observer comment se passe la toilette du matin et d'observer de visu les difficultés soulevées par les répondants aux questionnaires.

3. Synthèse

Le squat, situé dans les locaux de l'ancien entrepôt DTN (quartier Moulins à Lille), a été ouvert suite à l'évacuation le 24 octobre 2017 des personnes installées sur le site de l'ancienne gare Saint Sauveur.

Le nombre de personnes présentes sur le squat augmente de mois en mois et elles seraient désormais entre 150 et 200 à vivre dans ces lieux insalubres, dans des conditions précaires et indignes.

Les 79 personnes rencontrées (1 femme et 78 hommes) lors de l'enquête menée le 18 octobre 2018 sont majoritairement arrivées en France et sur les lieux il y a moins de 3 mois, orientées sur le squat par le bouche à oreille, mais aussi par les agents du département et de la Préfecture.

24% d'entre elles se sont déclarées mineures. Les autres, majeures, sont quasiment toutes demandeuses d'asile. En grande majorité originaires d'Afrique subsaharienne et principalement de Guinée, les habitants sont âgés à 80% de moins de 30 ans.

L'accès à l'eau potable et à des conditions sanitaires dignes apparaît comme l'une des principales préoccupations des habitants du squat de la rue de Valenciennes. Le seul point d'eau du squat, rétabli le 20 juillet 2018 après une coupure de plusieurs mois, ne garantit pas un accès suffisant à de l'eau potable. Par ailleurs, le site n'est équipé ni de vrais WC, ni de douches. Le manque d'hygiène et d'intimité amène un grand nombre de personnes à ne pas se servir des « espaces » improvisés à l'entrée du squat.

Les principaux dispositifs sanitaires auxquels les habitants du squat peuvent avoir accès sur la ville de Lille sont débordés. Plusieurs accueils de jours, parmi lesquels l'ABEJ, Point de repère, et Ozanam, disposent de douches mais n'arrivent pas à répondre à l'ensemble des demandes.

La faim fait partie du quotidien de plus de la moitié des habitants du squat qui ne mangent qu'une seule fois par jour. Les mineurs, comme les adultes, mangent mal, en quantité insuffisante et trop souvent froid.

L'accès à la CMU ou de l'AME est globalement inconnu tandis qu'une importante part des personnes interrogées ignore où se faire soigner si nécessaire.

De cette situation découle une très grande précarité physique, matérielle, alimentaire, qui amplifie également la détresse morale des personnes vivant sur le squat. En dépit de ce climat d'insécurité et de tensions, et de l'insalubrité des lieux, le squat de la rue de Valenciennes apparaît, aux personnes arrivant aujourd'hui à Lille, comme la seule alternative à la rue, faute d'hébergement disponible dans le dispositif de droit commun pour les personnes majeures (le délai d'attente étant de 90 à 100 jours pour obtenir une première place d'hébergement d'urgence) ou de places dans le dispositif de mise à l'abri pour les mineurs. De plus en plus de personnes toutefois préfèrent retourner dormir dans la rue, trouvant le squat trop violent, trop précaire.

Les habitants s'inquiètent de l'arrivée de l'hiver, alors que le froid se fait déjà ressentir. Plusieurs n'ont pas de couverture et certains dorment à même le sol sans matelas.

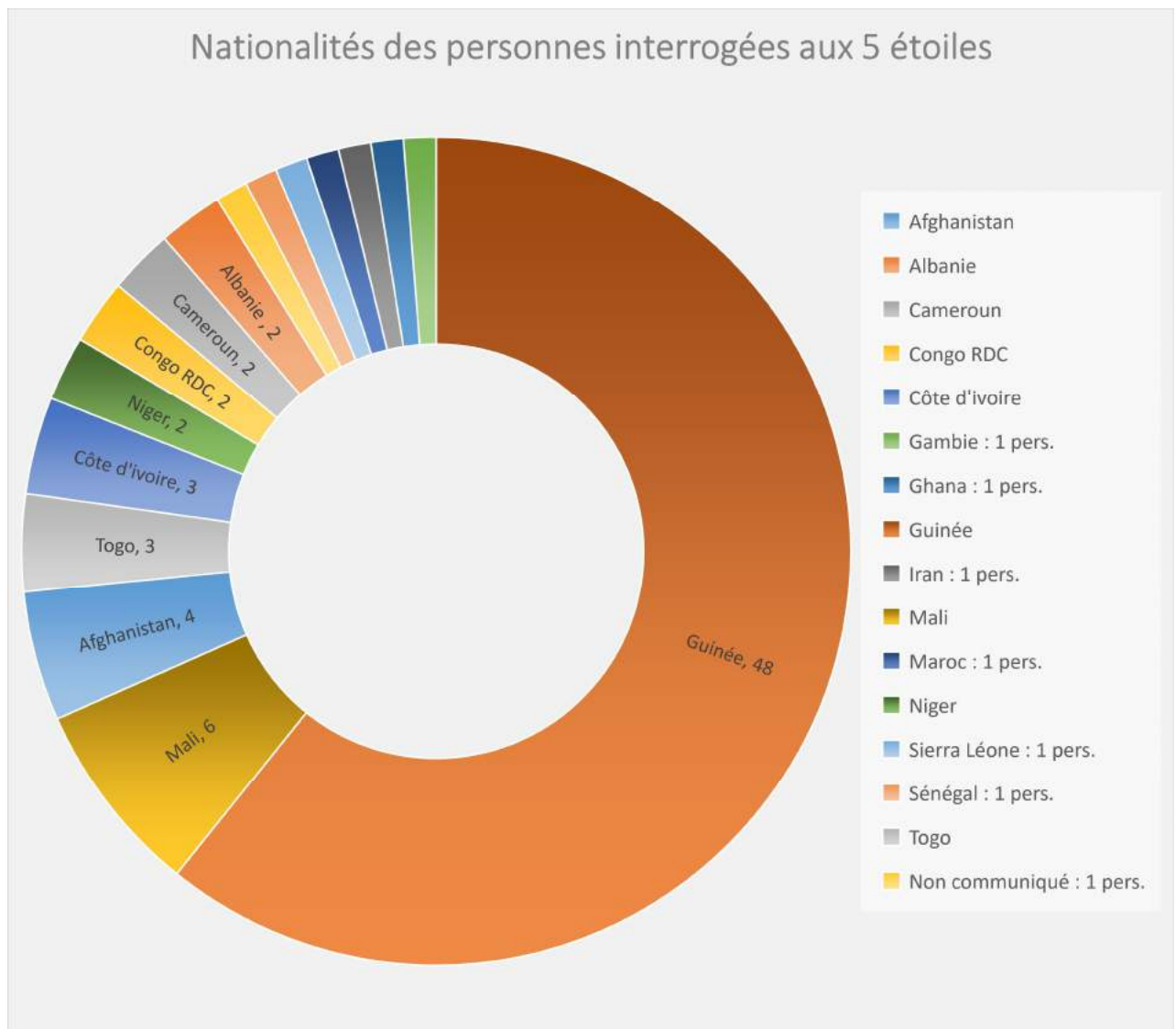
4. Statut des personnes présentes sur le site

Nationalités

Les personnes sondées sont originaires de 15 pays différents.

90% d'entre elles (71 personnes) viennent d'Afrique subsaharienne, et principalement de Guinée (48 personnes, soit 61% des personnes interrogées).

5 personnes viennent d'Asie (4 personnes sont originaires d'Afghanistan, 1 d'Iran) et 2 d'Albanie.



Il semble que la proportion de ressortissants albanais soit plus importante. Ces derniers occupent une grande chambre à l'étage du bâtiment latéral, dans les anciens bureaux. Regroupés dans un même espace, ne parlant pas le français et peu l'anglais, ils sont plus difficiles à toucher et peu impliqués sur les temps collectifs du site.

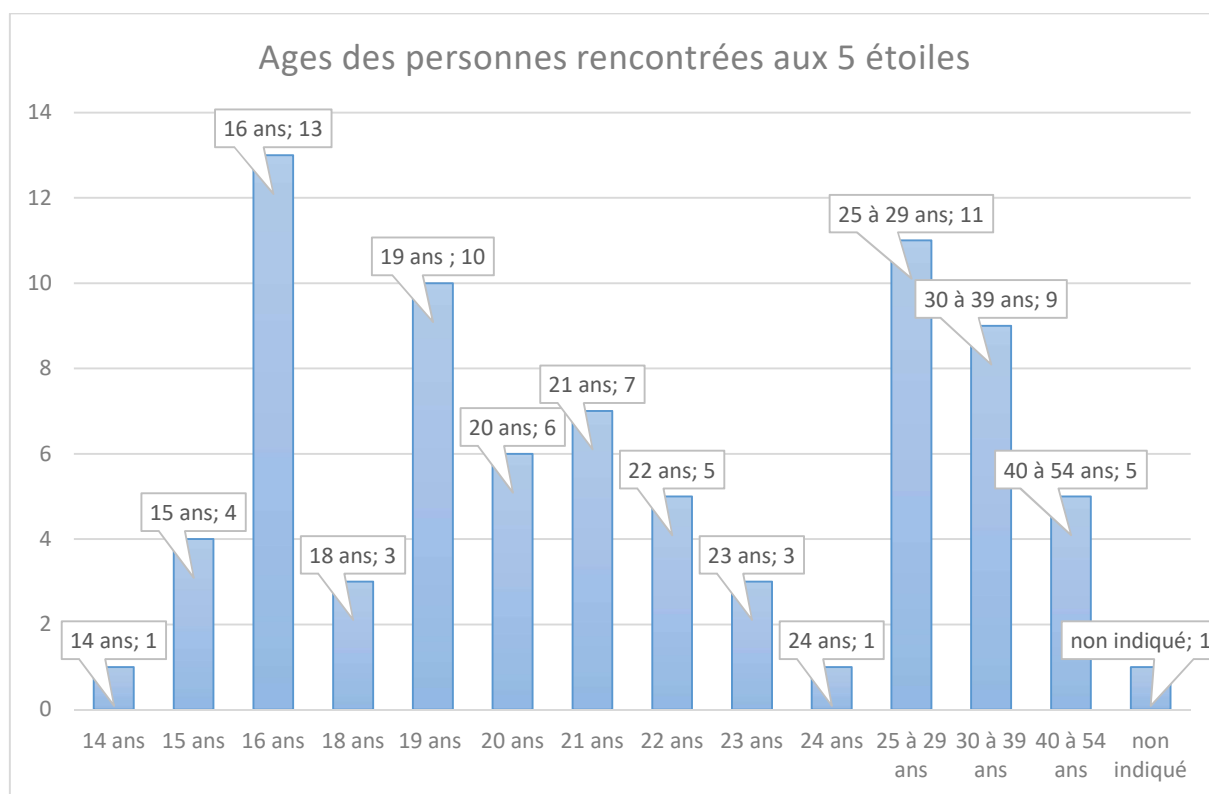
Ages et genre

Nous n'avons rencontré qu'une seule femme isolée lors de notre venue. Les femmes, seules ou avec enfants, arrivant sur le site, sont généralement orientées vers le Centre de la Réconciliation². Ils arrivent toutefois, d'après les témoignages recueillis, que des couples et familles dorment sur le squat, faute d'autres solutions³.

Les personnes rencontrées ont entre 14 et 54 ans mais la très grande majorité, **80% des personnes interrogées (63 personnes), a moins de 30 ans.**

Les personnes vivant sur le squat sont en effet jeunes, voire très jeunes. 19 personnes nous ont déclaré être mineur, ce qui représente 24% des personnes interrogées. 18 personnes nous ont déclaré un âge entre 14 à 16 ans, une personne n'a pas souhaité nous préciser son âge mais a indiqué être mineur.

Les personnes majeures sont au nombre de 60. Les 18-25 ans sont nombreux, ils représentent 35 personnes de notre échantillon (44%). L'âge moyen est de 23,4 ans.



² Cela nous a été confirmé le pasteur de la Roque, responsable du Centre de la Réconciliation, joint au téléphone le 24 octobre 2018. Une vingtaine de femmes et enfants sont actuellement accueillies la nuit, soit 6 familles et 4 jeunes filles se disant mineures et isolées. Ces personnes ont été orientées par le bouche à oreille, Ozanam, l'accueil de jour Eole ou encore la plateforme des demandeurs d'asile AIR. Le Centre de la Réconciliation se demande quand ces personnes pourront être prises en charge par le 115, car quand bien même elles appellent tous les jours, elles ne sont pas prises en compte car étant considérées comme abritées. Or cet abri pour la nuit ne peut être considéré comme un hébergement. L'accueil est précaire, les personnes dorment dans une salle commune, sur des tapis de sol dans des sacs de couchage. Elles ne peuvent y rester la journée, les locaux ne sont pas équipés de douche, etc.

³ Un couple âgé d'une soixantaine d'années et parlant grec nous avait été signalé, mais ils n'étaient pas présents sur le site lors de l'enquête. Nous avons également eu l'information de l'arrivée de deux femmes avec enfants, à qui la fondation abbé pierre a financé des nuits d'hôtel.

Périodes d'arrivées

Au sein de la population étudiée, la personne présente en France depuis le plus longtemps est arrivée en mai 2016 et celle arrivée le plus récemment le 16 octobre 2018 (soit deux jours avant l'enquête). Toutefois, les personnes présentes sur le squat sont en grande majorité arrivées récemment sur le territoire français.

67% des personnes ayant répondu l'enquête sont en France depuis moins de 3 mois (52 personnes), beaucoup étant arrivées en septembre ou début octobre.

94% des habitants interrogés sont en France depuis moins d'un an (73 personnes), seules 5 personnes vivent en France depuis plus d'un an.

	Arrivée en France	Arrivée aux 5 étoiles
Octobre 2018	18	24
Septembre 2018	15	17
Août 2018	13	13
Juillet 2018	6	6
Entre avril et juin 2018 (entre 3 et 6 mois)	9	7
Entre janvier et mars 2018 (entre 6 mois et 9 mois)	4	5
Entre octobre et décembre 2017 (entre 9 mois et un an)	8	5
Avant octobre 2017 (il y a plus d'un an)	5	
non précisé	1	2
Total	79	2

De la même manière, la majorité des personnes présentes sur le site le sont depuis peu de temps. 31% des habitants rencontrés (soit 24 personnes) se sont installés au cours du mois d'octobre 2018, 22% durant le mois de septembre (17 personnes).

Au total, **77% des personnes interrogées sont arrivées sur le squat il y a 3 mois** (60 personnes).

La personne présente le plus longtemps dit être arrivée lors de l'ouverture du squat et celle arrivée le plus tard le 16 octobre 2018.

On constate que faute d'hébergement disponible au 115 ou de places de mise à l'abri pour les mineurs, les personnes étrangères arrivant sur Lille trouvent refuge assez rapidement au 25 rue de Valenciennes, plutôt que de dormir à la rue. Elles sont orientées par des compatriotes, des bénévoles associatifs sachant les dispositifs d'hébergement saturés, mais aussi, d'après les témoignages recueillis, par le département, et notamment le service EMA, et les agents de la Préfecture.

En raison de la saturation des dispositifs d'hébergement, le nombre de personnes présentes sur le site augmente chaque mois. Leur nombre est aujourd'hui évalué entre 150 et 200. Si seul le premier étage des bureaux étant initialement occupé ainsi qu'un préfabriqué, des tentes⁴ sont apparues au rez-de-chaussée du bâtiment latéral, puis au cours de l'été dans le hangar n°2.

⁴ Elles auraient été achetées par le collectif des Olieux et l'association Utopia 56.

Situations administratives

Notre enquête a fait ressortir que 74,6 % (59 personnes) des personnes rencontrées étaient demandeuses d'asile et 24% des mineurs non accompagnés (19 personnes). Une personne, majeure, n'avait pas engagé de démarches en Préfecture.

Les personnes majeures

En effet, 59 des 60 personnes majeures ayant participé à l'enquête se sont déclarées demandeuses d'asile. Celle n'ayant pas indiqué être demandeuse d'asile a toutefois précisé ne pas avoir déposé de demande car elle craint d'être renvoyée en Italie, pays par lequel elle est entrée en Europe et où ses empreintes ont été prises.

Parmi ces 59 personnes, on notera la présence d'une personne bénéficiaire d'une protection internationale et d'une personne déboutée de sa demande d'asile.

20 personnes sont dans l'attente d'un rendez-vous au guichet unique des demandeurs d'asile pour pouvoir enregistrer leur demande (ce sont principalement des personnes arrivées en septembre et octobre sur Lille). Parmi elle, une personne transférée le 9 octobre par la Belgique vers la France en application de Règlement Dublin III.

Pour 35 personnes, la demande d'asile a bien été enregistrée par le guichet unique des demandeurs d'asile de Lille : 15 personnes ont leur demande en cours d'examen à l'OFPRA ou la CNDA, 11 personnes sont sous convocation Dublin durant la phase de détermination de l'Etat responsable de leur demande, 9 personnes se sont vues notifier un arrêté de transfert.

Niveau de la demande d'asile	
dans l'attente d'un rdv au guichet unique	20
demande d'asile enregistrée par le guichet unique et en cours devant l'OFPRA ou la CNDA	15
protection obtenue	1
protection rejetée	1
procédure de détermination de l'Etat responsable de la demande d'asile en cours	11
arrêté de transfert Dublin déjà notifié	9
niveau de la procédure d'asile non précisé	2
Total	59

La très grande majorité de ces personnes est éligible aux conditions d'accueil prévues par la directive 2013/33/UE du 26 juin 2013 et intégré dans le livre 7 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) au livre 7. Elles devraient donc pouvoir bénéficier d'un hébergement durant toute la durée de leur procédure d'asile en application de l'article L .744-5 de ce code⁵.

⁵ Selon cet article, les personnes dont la demande d'asile a été enregistrée par le guichet unique peuvent accéder aux lieux d'hébergement pour demandeurs d'asile, qui sont :

- Les centres d'accueil pour demandeurs d'asile mentionnés à l'article L. 348-1 du code de l'action sociale et des familles. En sont toutefois exclus les personnes dont la demande d'asile relève d'un autre Etat.
- les lieux d'hébergement financés par le ministère de l'intérieur (HUDA, AT-SA, ...). Les personnes sous le coup de la procédure Dublin peuvent également y accéder jusqu'à leur transfert effectif.

Les personnes mineures

19 personnes se déclarant mineures et isolées ont répondu à notre enquête.

11 d'entre elles devraient pouvoir bénéficier de l'accueil provisoire d'urgence prévu à l'article L. 223-2 du Code de l'action sociale et des familles. En effet, 4 de ces jeunes se sont présentés auprès de l'association mandatée par le Département du Nord pour évaluer leur situation. Ne pouvant être reçus de suite, un rendez-vous leur a alors été donné, sans qu'une mise à l'abri ne leur soit proposée durant cette attente.

De la même manière, un hébergement aurait dû être proposé aux 7 jeunes dont l'évaluation était en cours le jour de l'enquête. Si 2 d'entre eux nous ont dit dormir pour l'un dans un hôtel près de la gare, l'autre au foyer l'escale (et revenir la journée au squat où ils ont précédemment séjourné, faute d'occupation la journée et d'accompagnement éducatif), aucun dispositif de protection n'a été proposé aux 5 autres jeunes.

Dans l'attente du rdv d'évaluation (EMA)	4
Evaluation en cours par EMA	7
Reconnu majeur, constitution du dossier pour introduire un recours	4
Reconnu majeur, recours pendant devant le juge des enfants ou de la Cour d'appel	3
Reconnu majeur, recours perdu	1
Total	19

Les 8 autres jeunes rencontrés se vont vus contester leur minorité par le département. 7 d'entre eux avaient engagé, ou allaient engager, une procédure de recours.

Le pourcentage de mineurs présents sur le site est certainement plus important, n'ayant pu toucher certains jeunes scolarisés, ayant quitté le site avant notre arrivée ou sur le départ lors du début de l'enquête. **Des militants du collectif des Olieux les évaluent à un tiers des personnes présentes sur le squat.** Leur nombre évolue régulièrement, un hébergement par le département pouvant être proposé à la suite de la reconnaissance de la minorité. Plusieurs réseaux de solidarité se mobilisent en outre pour proposer des solutions d'hébergement, chez des familles ou dans des paroisses.

Une difficulté d'accès se pose pour les personnes dont la demande d'asile n'a pas encore été enregistrée. Alors que la réglementation prévoit un enregistrement dans les 3 jours suivant la présentation à la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile, ce délai serait actuellement plutôt de 4 semaines.

Si l'OFII, en charge du dispositif national d'accueil et donc de l'orientation vers le dispositif dédié de l'asile, n'est pas en mesure de pouvoir immédiatement proposer une place d'hébergement stable, le demandeur sera réorienté vers la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile qui devra orienter le demandeur d'asile vers un hébergement d'urgence, à savoir appeler le 115 et signaler les cas les plus vulnérables.

5. Dispositifs sanitaires existants

Eau potable

Sur 79 personnes interrogées, 28, soit 35,4 %, signalent qu'elles ont un accès insuffisant à l'eau potable.

La quasi-totalité des personnes interrogées déclare boire l'eau du tuyau disponible sur le squat (voir photo ci-après). Dans la cour du squat, un tuyau fournit en effet une eau froide utilisée par les occupants pour se laver sommairement (les dents notamment) et pour faire la lessive.

Plusieurs soulignent que cette eau, sortant d'un tuyau qui traîne à terre ou sur des palettes, n'est pas bonne, se demandent si elle est potable (on signale notamment des changements de goût significatifs d'un jour à l'autre, et des maux intestinaux attribués à l'usage de cette eau) ou affirment clairement qu'elle ne l'est pas.

Une bonne part des témoignages souligne donc que l'on boit l'eau du tuyau « si on ne peut pas faire autrement », notamment lorsque les associations qui fournissent des repas n'ont pas d'eau à proposer.

Unique point d'eau



Lessive

Sur 79 personnes interrogées, 57 (soit 72%) déclarent que faire leur lessive est difficile.

51 personnes (soit 64,5%), indiquent qu'elles font leur lessive au squat (soit exclusivement, soit en mentionnant aussi d'autres lieux pour la lessive). Parmi les autres lieux cités : AIDA (9 personnes), Ozanam (3 personnes), Point de repère (3 personnes), ABEJ (2 personnes), l'Escale (1 personne), à la laverie (1 personne), chez un ami (1 personne).

Plusieurs personnes, arrivées récemment sur le squat, n'ont pas encore fait de lessive et n'ont donc pas répondu à la question. Mais plusieurs personnes, arrivées depuis plus longtemps, signalent qu'elles ne peuvent pas faire leur lessive en raison des obstacles suivants :

- les vols de linge,
- le manque de linge (l'absence de vêtements de rechange à porter tandis que d'autres sont lavés et séchés),
- l'absence de savon,
- la difficulté de faire sécher le linge, qui bien souvent reste humide, sauf en cas de grand soleil,
- enfin et surtout, la difficulté d'accès à l'eau - et plus encore à de l'eau chaude – et les files d'attente pour faire une lessive. Sur le squat en effet, l'eau est froide ; dans les structures où il est possible de faire une lessive, la file d'attente est longue (cette situation est notamment mentionnée pour les accueils de jour Ozanam et AIDA).

Certaines personnes indiquent donc qu'elles ne lavent jamais leurs habits, et jettent leurs effets sales le jour où elles en trouvent d'autres à revêtir.

Les problèmes d'hygiène dérivant de cette situation sont également soulignés dans les témoignages : malgré une douche, on reste sale si l'on doit remettre des vêtements sales.

AIDA nous a signalé ne pouvoir proposer que 3 machines le matin exclusivement (les machines étant utilisées l'après-midi pour la ver le linge utilisé pour les repas) et en conséquence devoir répondre négativement à certaines demandes. AIDA constate également une forte demande de vêtements tant les personnes sont démunies, et voit son vestiaire se vider.

Toilettes

Les 79 personnes qui ont répondu au questionnaire confirment qu'il n'y a **pas de « vrais » WC dans le squat**. Ceux qui en font office sont des espèces de recoins bricolés avec des couvertures par des habitants et des soutiens de passage (voir les photos ci-après). L'urine s'écoule le long du sol ou descend au sous-sol du bâtiment.

Pour ces personnes, c'est l'un des problèmes majeurs. Toutes emploient les mêmes termes pour les qualifier : « **extrêmement sales** », « dégueulasses ». Il faut souligner qu'un migrant, décrit comme « courageux », essaie de les nettoyer, chaque jour, à l'eau. Il n'y a pas de produits désinfectants.

Ainsi, **le manque d'intimité, le manque d'hygiène, les fortes odeurs amènent certains à se « retenir » plusieurs jours**, ce qui a pour conséquence des maux de ventre ou d'autres troubles. Pour la seule femme interrogée, c'est surtout l'absence d'intimité qui est rédhibitoire.

Si pour 40 personnes, les seules toilettes sont celles du squat, 19 personnes alternent squat et différents lieux, et 19 autres ne vont pas dans le squat (une personne n'a pas répondu à la question de l'accès aux toilettes). Les différents lieux sont les toilettes publiques, le parc Jean-Baptiste Lebas, la mosquée au moment de la prière, et les accueils de jour d'Ozanam et de l'ABEJ. Certaines vont dans les cafés, dans la « nature » et ceux qui suivent des cours (2 personnes) dans leur lycée.

Comme certains le soulignent « les toilettes doivent être là où tu vis ».

« Toilettes » fabriqués par les habitants du squat et des soutiens



Intérieur de ces deux toilettes

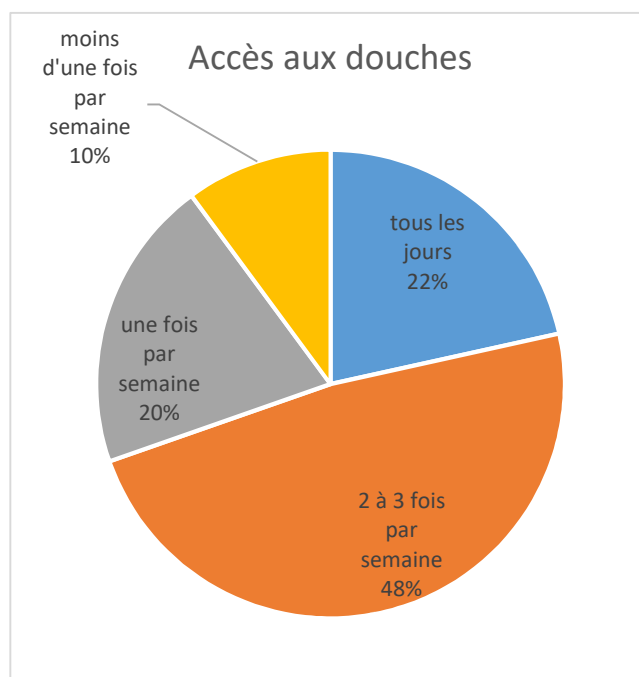


Douches

Sur les 79 personnes interrogées, 17 personnes déclarent pouvoir prendre une douche tous les jours (21,5%), 38 y ont accès 2 à 3 fois par semaine (48%), 16 ne peuvent en prendre qu'une fois par semaine (20.2%), et 8 personnes moins d'une fois par semaine (10.1%).

Lorsque nous avons proposé le questionnaire aux personnes vivant sur le squat, **73 sur les 79 personnes interrogées ont confirmé qu'il était difficile d'avoir accès à une douche.**

Plusieurs accueils de jour permettent aux personnes vivant sur le squat de prendre une douche dans la semaine : l'association Ozanam, l'ABEJ via son accueil de jour rue Solférino et Point de repère. D'autres réseaux de solidarité ouvrent leur porte pour une douche de temps en temps telles que la Mosquée de Lille porte d'Arras.



Quelques personnes nous ont indiqué se laver au Centre de la Réconciliation, à AIDA et à EMA, pourtant ces structures ne disposent pas de douche. Elles n'ont qu'un lavabo, ce qui témoigne de la difficulté à trouver un endroit pour pouvoir se laver.

Les témoignages recueillis, ainsi que nos échanges avec les salariés de l'ABEJ et de Point de repère, ont en effet montré l'insuffisance du nombre de douches sur la métropole lilloise.

- L'accueil de jour Ozanam dispose de 2 douches et ne peut accueillir que 12 personnes par demi-journée. Le dispositif est constamment saturé et les personnes sont obligées de se présenter très tôt, sans avoir la garantie de se laver.
- L'ABEJ n'arrive pas non plus de son côté à satisfaire les demandes. L'accueil de jour rue Solférino dispose de 5 douches dont une réservée aux personnes à mobilité réduite et une pour les familles et enfants. 200 à 300 personnes se présentent chaque jour, et un cinquième de ces personnes demandent à pouvoir prendre une douche. L'ABEJ nous a indiqué être dans l'impossibilité de répondre à toutes ces demandes.
- Point de repère a de son côté 2 douches utilisées par 30 à 40 personnes en journée. Si l'association est amenée à devoir certains jours refuser du monde, la tension est moins forte que dans les deux précédents accueils de jour du fait du public plus restreint pouvant accéder à Point de repère, cet accueil de jour étant réservé aux 18-25 ans.

Parmi les personnes interrogées, beaucoup déclarent se laver sur le squat par le biais du seul tuyau d'arrosage ou derrière les panneaux installés dans premier hangar afin de pouvoir avoir un peu plus d'intimité. Il est à noter que l'eau accessible est froide et il qu'il n'existe aucun moyen sur le squat pour faire chauffer l'eau. De plus, les personnes ne disposent pour la plupart d'entre elles d'aucun produits d'hygiène pour se nettoyer correctement. Ils s'organisent alors pour partager les produits entre eux mais cela semble loin d'être suffisant.

L'hiver étant proche, nombre des personnes rencontrées craignent ne plus pouvoir se laver sur le squat si les températures deviennent trop basses, et savent la difficulté à pouvoir se laver dans les accueils de jour.

Les deux espaces fabriqués par les habitants et des soutiens pour pouvoir se laver à l'abri des regards



Carte des lieux d'accueil

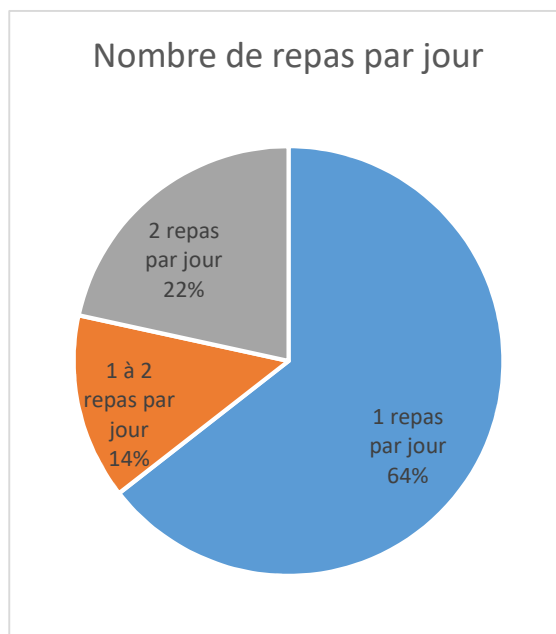


Repas

Sur les 79 habitants du squat « 5 étoiles » que nous avons rencontrés, **la grande majorité d'entre eux (79,7%) trouvent que se nourrir est difficile**. Plus précisément, 64,2% d'entre eux mangent un seul repas par jour, 13,9% 1 à 2 repas par jour, pour 21,5% 2 repas par jour.

Par ailleurs, **ces repas sont rarement chauds** : 37,9% d'entre eux mangent froid tous les jours, 27,9% arrivent à manger chaud de temps en temps, et 3,8% alternent sur la journée un repas chaud et un repas froid.

Finalement, **pour la plupart d'entre eux, la sensation de faim est constante**. En effet, il y a rarement un petit-déjeuner, sauf parfois sous la forme de pain. Et si certains ont un repas de midi, un grand nombre d'entre eux ont pour seul repas celui du soir, distribué par des associations. Deux personnes nous ont indiqué de ne pas pouvoir manger durant 2 voire 3 jours.



Cette sensation de faim est particulièrement forte chez les jeunes mineurs venant d'arriver. Encore en croissance, n'ayant pas, pour certains, forgés de réseau de solidarité, ils expriment plus que les autres une difficulté à se nourrir et comment cette difficulté porte atteinte à leur état physique et moral.

Tous, mineurs comme adultes, mangent mal, insuffisamment en quantité, et trop souvent froid. Cette mauvaise qualité de la nourriture cause, avec la qualité de l'eau, des maux digestifs récurrents. Elle amplifie également leur détresse morale.

Sans la distribution de repas le soir au « parc rouge » (parc Jean-Baptiste Lebas) qui se déplace certains soirs devant le squat, sans les sandwiches donnés à Ozanam et les repas servis au midi à AIDA, ou les morceaux de baguette avec fromage ou confiture proposés par l'ABEJ⁶ et Point de repère⁷, ces hommes n'auraient que peu d'accès à la nourriture, et surtout, à des repas préparés. En effet, s'ils déplorent les longues attentes pour obtenir un repas, les repas ratés par manque de nourriture à la distribution, la monotonie, le froid et la mauvaise qualité de ces mêmes repas, ils n'ont guère la possibilité de faire autrement. D'ailleurs, la plupart d'entre eux ne mangent pas le dimanche, jour de fermeture des associations.

Les accueils de jour témoignent eux-aussi de la faim des personnes qu'ils reçoivent. AIDA a notamment dû ouvrir deux services supplémentaires et propose désormais 4 services de repas, permettant d'accueillir 120 personnes. Pour autant, l'association n'arrive pas à répondre à l'ensemble des demandes. Ainsi l'accès aux primo-arrivants est limité à 4 mois.

⁶ L'ABEJ nous a indiqué proposer matin et après-midi à l'accueil de la rue Solférino 30 baguettes divisées en 3, servis avec fromage ou confiture, accompagnées de café ou potage, et constater la faim des personnes qui se ruent sur les 180 morceaux confectionnés au long de la journée.

⁷ Point de repère propose comme l'ABEJ un petit déjeuner « amélioré » la matin et l'après-midi : 35 baguettes sont achetées chaque jour, servi avec confiture ou fromage, boissons chaudes et fruits.



Certains légumes et du pain sont donnés et mis à disposition à l'entrée du squat, mais les habitants ne peuvent quasiment pas cuisiner sur le site. En effet, s'il y a de l'électricité au squat, ils n'ont pas les équipements nécessaires pour l'utiliser. Ils font donc avec la seule source d'eau et deux ou trois réchauds de camping, le tout dans des conditions d'hygiène désastreuses. Se faire un repas chaud est alors particulièrement rare et ardu, même si c'est parfois l'occasion de partager un repas entre exilés.

Malgré les dons, malgré les repas distribués, manger à sa faim, manger correctement, restent aléatoires, avec pour conséquence, des problèmes de santé physique et psychique.

6. Santé

37 personnes sur 79 interrogées n'ont aucune idée de la manière où elles pourraient se faire soigner si nécessaire.

Parmi les 42 qui ont trouvé une information, 32 signalent suivre un traitement médical, 10 ont déjà eu affaire à un hôpital soit pour des soins, soit pour des analyses complémentaires suite à une rencontre avec un médecin.

Médecins Solidarité Lille (MSL) est de loin la structure la plus utilisée (15 personnes). L'accueil de la Croix-rouge, pourtant situé tout près rue de Belfort, n'est connu et utilisé que par une seule personne. Sans doute parce qu'il n'est pas associé à d'autres services, comme le sont l'ABEJ ou Point de repère.

Seules trois personnes affirment être bénéficiaires de la couverture maladie universelle (CMU) et consultent ou ont consulté un médecin généraliste. Pourtant, les 35 personnes ayant déjà eu leur premier entretien de demandeur d'asile à la Préfecture devraient avoir accès à la CMU en application de l'article R111-3 du code de la sécurité sociale. Il en est de même pour la personne ayant obtenu une protection. Celle déboutée devrait avoir l'Aide médicale d'Etat.

Les possibilités de bénéficier de la CMU ou de l'AME sont donc globalement inconnues.

La plupart se plaignent des difficultés à dormir correctement, soit à cause du bruit, soit à cause du froid. Plusieurs n'ont pas de couverture et certains dorment à même le sol sans matelas, ni même un simple tissu pouvant faire office de tapis de sol.

En raison des difficultés d'hygiène et d'alimentation, ils sont nombreux à signaler des maux de ventre. Nous avons constaté des petites blessures mal soignées. Enfin, en conséquence des violences du parcours d'exil et de conditions de vie indignes, les difficultés morales et psychiques sont très perceptibles.

7. Demande d'hébergement

Concernant les demandes d'hébergement au 115, **le numéro d'appel d'urgence est largement connu des personnes interrogées et 62 d'entre elles, (78% des personnes interrogées) l'ont appelé.**

Parmi les 15 personnes ayant répondu ne pas appeler le 115, 12 se déclarent être mineurs, 2 nous ont dit ne pas avoir de portable pour appeler, et un dernier pense que cela ne vaut pas la peine.

2 personnes n'ont pas répondu à la question.

A propos du rythme d'appel au 115 pour les 62 personnes concernées (qui concernent 5 mineurs), les appels sont « irréguliers » voire exceptionnels à « plusieurs fois par jour ». La moitié environ des personnes déclarent un appel quotidien au 115, 2 appellent plusieurs fois par jour. 9 personnes interpellent le 115 entre 2 et 4 fois par semaine. 13 autres réponses sont soit plus imprécises : « plusieurs fois... rarement... », soit découragées : « plus le courage d'appeler en ce moment... ».

Concernant les réponses apportées par le 115 pour les 62 personnes qui le contactent, aucune personne ne témoigne d'une réponse positive pour un hébergement : « pas de place... continuez d'appeler... Il n'y a rien... ». Une seule personne dit avoir eu des couvertures. 5 personnes évoquent une liste d'attente précisant parfois « il faut attendre 3 mois », ce qui nous a été confirmé par l'ABEJ qui indique un **délai d'attente de 90 à 100 jours pour obtenir une première place d'hébergement d'urgence**. On recueille quelques commentaires désabusés : « je les dérange... mon nom est oublié sur les listes... Je suis fatigué de ne pas avoir de réponse ».

8. Conclusion

Toutes les personnes rencontrées lors de l'enquête soulignent des conditions de vie très précaires, voire indignes.

Il y a la fatigue physique liée au manque et/ou carences de la nourriture, mais aussi aux nuits agitées : promiscuité dans les « dortoirs » ou dans les tentes, bruit, froid qui commence à se faire sentir. Certains ont peur de ceux qui prennent de la drogue ou de l'alcool et ils se sentent en insécurité. L'absence de perspective, la précarité des conditions de vie rend les habitants des cibles pour les dealers qui ont repéré les lieux et certains habitants seraient devenus consommateurs.

A cela s'ajoute la fatigue psychologique. Certains évoquent les traumatismes liés à leur parcours, d'autres leur grande lassitude devant le nombre de venues d'associations et de journalistes qui pour autant n'ont pas fait changer la situation. Il y a la détresse de ceux qui ne connaissent pas bien leurs droits (notamment des mineurs), l'ennui, la peur de la police qui vient souvent ou des interpellations dans la rue. Cette espèce d'attente est difficile à supporter, certains voudraient aller « à l'école », en formation.

Malgré les bagarres, les tensions entre nationalités, très rares sont ceux qui veulent rentrer chez eux. Ils tiennent parce qu'il y a de l'entraide sur le site et le travail de différentes associations. Toutefois, le Centre de la Réconciliation et Point de repère nous ont signalé plusieurs jeunes ayant peur et ne voulant plus retourner dormir au squat.

Des personnes travaillant en accueil de jour parlent du squat comme d'une « catastrophe sanitaire », d'une « bombe à retardement » et se refusent d'y orienter les personnes.

L'absence de réactions de la mairie et de l'Etat interroge les personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête. Ces derniers, tout comme le département, sont pourtant bien au courant de la situation sur place : la police se rend régulièrement sur le site, l'adresse du squat est donnée par des agents de la Préfecture ou agissant pour le département, et des mobilisations sont régulièrement organisées par les habitants et le collectif des Olieux pour dénoncer les conditions de vie des habitants du squat.

Enfin, deux courriers, signés par plus d'une vingtaine d'associations ou collectifs de la métropole lilloise et adressés aux autorités (Préfecture, Mairie, DDCS, Département, MEL) sont restés sans réponse à ce jour. Le premier, en date du 23 juillet 2018, demandait une rencontre de travail. Le second, en date du 16 octobre 2018, alertait sur les conditions de vie.